

PROJET DE L'EASTMAIN-1-A-SARCELLE-RUPERT

Le bilan dans votre communauté

Eastmain

Signée en 2002, la *Convention Boumhounan* a donné le coup d'envoi au projet des centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et de la dérivation Rupert. À la faveur de cette entente, les travaux sont réalisés selon une nouvelle relation fondée sur la coopération et le respect mutuel entre Hydro-Québec, sa filiale la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) et les Cris. Ainsi, les Cris prennent part activement à la conception du projet ainsi qu'à l'application des mesures d'atténuation et de mise en valeur : entreprises crées, travailleurs crés et maîtres de trappage sont à l'œuvre. De plus, les maîtres de trappage participent à tous les relevés techniques et environnementaux durant les phases d'avant-projet et de construction ainsi qu'à toutes les activités du suivi environnemental, dont certaines devraient se dérouler jusqu'en 2021.

Emplacement des terrains de trappage



Quatre terrains de trappage touchés.



Rampe de mise à l'eau donnant accès au réservoir Opinaca

Les retombées économiques

Depuis 2007, des entreprises d'Eastmain ont obtenu 17 contrats. Parmi ceux-ci, mentionnons :

- les services d'alimentation et de conciergerie pour le campement ;
- l'exploitation de l'économat et du resto-bar du campement ;
- l'entretien des routes ;
- l'aménagement de pistes de motoquad et de motoneige ainsi que les travaux de déboisement ou de reboisement pour les maîtres de trappage.

Les maîtres de trappage ont obtenu huit contrats. Certains d'entre eux ont ainsi pu développer une expertise en gestion et en réalisation de travaux avec le soutien du personnel du chantier.

De 2007 à 2011, environ 7 % des travailleurs cris prenant part au projet provenaient de la communauté d'Eastmain.

De façon générale, les résultats des sondages menés auprès des travailleurs cris révèlent qu'ils ont apprécié leur expérience de travail sur les chantiers. En effet, 92 % d'entre eux voudraient revivre une expérience similaire en raison de la nature du travail, des connaissances qu'ils ont acquises ainsi que des bonnes conditions salariales. Enfin, leur retour dans la communauté s'est déroulé sans problème particulier, et 81 % d'entre eux ont trouvé un nouvel emploi.

Bien que les résultats des activités réalisées lors du suivi environnemental soient connus, certaines données sont toujours manquantes ou ne nous permettent pas de tirer des conclusions définitives sur la nature et l'ampleur des impacts générés par le projet.



Production d'esturgeons

Les mesures d'atténuation et de mise en valeur

Pourquoi

Pour maintenir ou améliorer l'accès au territoire ainsi que les activités de chasse et de pêche.

Comment

Par la mise en œuvre d'une vingtaine de types de mesures d'atténuation et de mise en valeur.

À la fin de l'année 2011, la très grande majorité de ces mesures avaient été mises en œuvre ou étaient en cours de réalisation. Parmi les mesures à compléter ou à réaliser en 2012, on trouve l'aménagement des frayères à omble de fontaine, la construction des deux nouveaux campements, la réalisation des cartes des couloirs de navigation du réservoir Opinaca, l'aménagement de quelques pistes de motoquad et de motoneige ainsi que le ramassage de débris ligneux.

Au cours de l'automne 2011, les maîtres de trappage ont été consultés sur l'efficacité de près de 40 mesures d'atténuation et de mise en valeur réalisées sur leurs terrains respectifs.

Parmi les mesures d'atténuation mises en œuvre, mentionnons :

- les routes de construction maintenues à la demande des maîtres de trappage ;
- les nouvelles pistes de motoquad et de motoneige ;
- la signalisation routière annonçant la présence de campements criss ;



Étang de chasse à l'oie aménagé dans un banc d'emprunt

- la plupart des étangs de chasse à l'oie existants qui ont été améliorés ainsi que les nouveaux étangs aménagés dans les bancs d'emprunt;
- les couloirs d'approche déboisés pour les oies ou facilitant l'accès aux étangs aménagés ainsi qu'aux aires d'alimentation;
- les ensemencements dans les sites touchés.

Divers moyens resteront en place plusieurs années encore pour que cette démarche de réappropriation puisse se poursuivre :

- avec le soutien et sous la supervision des comités mixtes Cris-Hydro-Québec;
- avec la participation des utilisateurs aux nombreuses études prévues au programme de suivi environnemental et d'efficacité des mesures d'atténuation.

Le suivi environnemental

Entre 2007 et 2011, les maîtres de trappage concernés ou leurs représentants ont participé au programme de suivi environnemental réalisé sur le territoire de la communauté d'Eastmain. Leur implication sera maintenue, puisque certaines activités se poursuivront jusqu'en 2021.

Ces suivis portent sur les sujets suivants :

- les caractéristiques de la couverture de glace du réservoir Opinaca;
- l'utilisation de la frayère aménagée en aval de la centrale de la Sarcelle;
- l'évolution de la teneur en mercure de la chair des poissons;
- l'utilisation du réservoir Opinaca par la bernache du Canada;
- l'utilisation du territoire et les retombées économiques.



Piste de motoneige avec pontage

Les comités

L'année 2012 se caractérise par une accélération de la transition entre les équipes de construction et les équipes responsables de l'exploitation des aménagements hydroélectriques. La continuité sera notamment assurée par les comités mixtes Cris-Hydro-Québec qui poursuivront leur travail, dont le Comité de suivi.

Les ententes

Dans le cadre des ententes entre Hydro-Québec et les Cris gérées par la Société Niskamoon, plusieurs fonds sont mis à la disposition des communautés pour la réalisation de projets visant la poursuite des activités traditionnelles ou de projets communautaires.

www.hydroetcompagnie.com

